**31ème session du Groupe de travail de l’Examen périodique universel**

**(5-16 novembre 2018)**

**Sénégal**

**Intervention du Représentant Permanent de la France**

Genève, le lundi 5 novembre 2018 (après-midi)

Merci, Monsieur le Président.

La France salue les importants efforts du Sénégal en matière de droits de l’Homme et les avancées en matière de lutte contre l’impunité, de conditions de vie des détenus, de lutte contre les mariages précoces et contre les violences fondées sur le genre.

Elle l’encourage à poursuivre et lui adresse les recommandations suivantes :

1. Lutter contre les mariages d'enfants et les mutilations génitales féminines ;
2. Poursuivre les individus et démanteler les réseaux qui organisent la mendicité des enfants dans la rue ;
3. mettre la législation en conformité avec les mesures internationales en matière de liberté d'expression, en dépénalisant notamment les délits de presse ;
4. lutter contre les discriminations fondées sur l’orientation sexuelle et le genre ;
5. mettre en conformité le Comité sénégalais des Droits de l'Homme avec les Principes de Paris.

Je vous remercie./.